

SOCIETE BOTANIQUE DE LA DROME
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 JUIN 2022 à 20 heures.

Ce CA, dont la date a été choisie sur Framadate, s'est tenu par téléphone.

Présents : Frédéric Bouffard
Colin Deforge
Christian Jarrin
Maryse Karst
Claude Misset
France Sylvander
Erik Sylvander

Excusés : Fabienne Camacho
Gil Scapaticci
Paul Tahmazian

1 Election du nouveau CA

Le CA précédent était créé pour deux ans, en 2020. Tous sont sortants, mais tous se représentent, sauf Jean-Jacques Galzin. Fabienne a rejoint le CA lors de l'Assemblée Générale.

2 Nouveau Bureau

Erik était secrétaire, Claude trésorier. Ils acceptent de continuer à ces postes.

Le poste de président implique à la fois une représentativité scientifique et certaines charges administratives. Après discussion, il est décidé de nommer Colin Deforge Président et Maryse Karst vice-Présidente. Ils se répartiront les diverses tâches de la Présidence, qu'elles soient à en déléguer certaines suivant goût et besoin.

Le siège de la Société pourra être au bureau de Colin dans le bâtiment de la forêt de Saou, le courrier continuant à arriver au CEFA chez Frédéric Bouffard, qui fera suivre.

3. Participation aux différentes commissions

Frédéric établira une liste des diverses instances qui sollicitent la SBD pour une participation et on tentera de décider qui peut y participer (en fonction de ses

compétences et des lieux et horaires de réunions en particulier), de manière à assurer une présence sans surcharger l'un ou l'autre.

Il s'agit en particulier des Copil Natura 2000 (une dizaine), de la réserve des ramières et deux autres réserves plus récentes, des rencontres avec le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)

Par ailleurs, il est décidé qu'à chaque sortie botanique un volontaire sera désigné pour établir la liste des plantes rencontrées, avec localisation précise pour les plus intéressantes.

Une fois par an, ces listes seront compilées et transmises au CBNA.

Chacun peut aussi entrer des données sur Biodiv'Aura après des sorties personnelles, en son nom propres ou au nom de la SBD.

Claude explique que les plantes ne sont plus répertoriées par commune, avec liste des espèces présentes, comme sur le PIPH, mais suivant des carrés de 5 km de côté, donc une localisation moins précise. Cette perte de qualité de l'information est partiellement compensée par l'existence d'un site international gbif.org/species

4. Legs de l'Association Botanique de la Haute Ouvèze

Il a été décidé d'accepter ce legs. Maryse contactera André et Louissette pour définir les modalités du transfert de la cagnotte, et des livres qui seront stockés dans le bureau des écogardes à la forêt de Saou.

5. Accueil de la Société Botanique de France les 19, 20 et 21 mai 2023

Nicole Obrego a prévu des sorties aux Ramières, au col de la Bataille et à la ferme de Sébastien Blache à Montélier (« le Grand Laval »)

Maryse appellera Nicole pour voir avec elle les modalités de collaboration.

6. Cotisation et bulletin d'adhésion 2022

La cotisation reste à 20€ pour cette année. Maryse enverra un bulletin d'adhésion directement aux membres et éventuels membres connus, ainsi que le lien vers le site Internet.

7 Gestion du site Internet

Claude accepte de s'en occuper, mais pas maintenant (saison botanique oblige !).

Maryse demandera donc à Jean-Jacques Galzin de relancer le site Internet, avant de passer la main à Claude l'hiver prochain.

On y mettra les comptes-rendus de réunions (Assemblée Générale, Conseil d'Administration), et ceux des sorties de terrain, avec listes de plantes et photos.

8. Divers

Le chéquier de l'association détenu par Frédéric sera remis à Claude lors de la sortie du 4 septembre en forêt de Lente.

Nous prévoyons d'inviter Luc Garraud à nous accompagner pour cette sortie.